



**Plate forme de revendications adoptée par
les enseignants du premier degré des Yvelines
réunis le 31 janvier 2009 aux Mureaux
lors de la demi journée d'information syndicale organisée par le
SNUIPP FSU, SNUDI FO, SE UNSA, SGEN CFDT, SUD Education et AREN 78.**

Après les 70% de grévistes du 20 novembre 2008,
Après les mobilisations massives dans les départements et les localités,
Après les 260 000 signatures de la pétition « Sauvons les Rased »,
Après la grève et les manifestations du 29 janvier 2009 qui ont rassemblé des millions de salariés,

La volonté des enseignants à se faire entendre est plus forte que jamais.

Réunis aux Mureaux ce 31 janvier avec nos organisations syndicales et professionnelles nous constatons que les réformes ministérielles s'inscrivent dans la volonté de supprimer des milliers de postes d'enseignants (13 500 dans l'Éducation Nationale en 2009) tout en faisant des choix éducatifs rétrogrades, et de démanteler le service public d'éducation.

Nous demandons :

- Le maintien et le développement de RASED complets avec leurs trois composantes: maîtres E, maîtres G et psychologues scolaires permettant la complémentarité des « regards croisés » sur l'élève en difficulté scolaire. A cet égard nous estimons que malgré les diversions du ministre de l'Éducation Nationale, ce sont bien toujours 3000 postes de RASED que le Ministre veut supprimer dès la rentrée : Nous n'acceptons pas la suppression des 3000 postes de RASED, nous n'acceptons pas leur sédentarisation.
- L'abandon des suppressions de postes. Restitution des 29 postes supprimés dans les Yvelines.
- La défense et le développement de l'école maternelle avec ses quatre sections : TPS, PS, MS et GS. Le refus des jardins d'éveil payants en lieu et place de la scolarité des 2/3 ans.
- Le maintien des 10 000 postes au concours PE.
- Le maintien d'une formation professionnelle spécifique rémunérée et d'une formation continue de qualité dans le cadre du statut de la Fonction Publique d'Etat.
- Le maintien et le développement de la Brigade de remplacement avec des Professeurs des Ecoles. Le recrutement sur la liste complémentaire du concours PE pour pourvoir tous les postes vacants.
- Le refus de la mise en concurrence des écoles et des enseignants.
- Le maintien des postes aux associations complémentaires à l'école (USEP, FOL, PEP...)
- La revalorisation générale des salaires en points d'indice. Le refus de l'individualisation des salaires (primes modulables) qui détériore l'organisation des écoles.
- Le refus de la précarisation dans l'Éducation Nationale.
- La création des postes statutaires correspondant aux tâches effectuées par les personnels précaires.
- L'abandon du projet de loi sur les EPEP et de toutes les réformes ministérielles régressives visant à la « casse » du service public de l'Éducation Nationale.

Nous décidons :

- **de proposer cette plate forme à tous les enseignants du département afin qu'elle recueille les signatures de la majorité des écoles**

- **d'appeler à un rassemblement devant l'Inspection**

Académique le mercredi 11 février à 14 h pour porter cette plate-forme à Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Yvelines représentant de l'Éducation Nationale

dans le département et à préparer les mobilisations nécessaires lors des CTPD et CDEN du mois de mars.

- **d'inviter les parents d'élèves et les élus à soutenir cette plate forme et à se joindre à ce rassemblement.**

Nom	Prénom	Ecole Ville	Signature

--	--	--

à renvoyer au *SNUDI-FO 78* 4 Place de Touraine 78000 Versailles fax : 01 39 51 63 90